

INFORMATION DE PRESSE

sous embargo jusqu'au jeudi 20 décembre 2007 - 17H40 CET

Compagnie d'Entreprises CFE SA

. Dématérialisation du titre . Division du titre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de CFE qui s'est tenue le 8 octobre 2007, les résolutions suivantes ont été adoptées :

- la dématérialisation du titre CFE SA en date du 1er janvier 2008 ;
- à partir du 1er janvier 2008, la division par 20 des 654.613 titres CFE. Dès lors, dès le 1^{er} janvier 2008, le capital social de la société sera représenté par 13.092.260 actions.

Les modalités détaillées d'exécution de ces résolutions et notamment les modalités d'échange, ainsi que le présent communiqué de presse, peuvent être consultés sur le site internet www.cfe.be.

CFE est un groupe de construction et de services associés, coté à Euronext Brussels à la bourse de Bruxelles, dont VINCI détient 47% du capital. Dans son métier historique de constructeur, CFE est l'un des principaux acteurs en Belgique et est aussi présent aux Pays-Bas, au Grand-Duché de Luxembourg et en Europe centrale. Par ailleurs, CFE détient 50% du capital DEME, un des leaders mondiaux du dragage.

Note à la rédaction

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec :

- *Renaud Bentégeat, administrateur délégué, tél. 02/661.13.27, gsm 0497/514.445, rbentégeat@cfe.be*
- *ou Jacques Ninanne, directeur général adjoint corporate – directeur financier et administratif, tél. 02/661.17.28, jninanne@cfe.be*